

L'ÉPARGNE

Il y a quelque temps déjà,—pour être plus précis le 15 décembre—"La Rente" une revue économique très bien faite, publiait sous ce titre un article aussi bien écrit que bien pensé, que nous reproduisons avec d'autant plus de plaisir qu'il appuie d'une manière plus élaborée, plus scientifique, pourrions-nous dire, une thèse que nous avons souventes fois émise: c'est qu'en général le Canadien français n'attache pas assez de valeur à l'argent, à la petite épargne. Et pourtant un moment de réflexion suffit pour nous faire comprendre que la richesse d'une nation ne consiste pas dans quelques grosses fortunes, mais bien dans l'épargne populaire, le "bas de laine" du cultivateur et de l'ouvrier. Ce sont les gros sous de la masse, plus que les millions de quelques capitalistes qui forment la base du crédit et de la richesse d'une nation. Et si jamais l'épargne a été nécessaire, c'est bien en ce moment où le capital étranger nous envahit dans tous les domaines et menace de s'emparer des ressources vitales de la nation.

Nous recommandons donc à tous de lire attentivement cet article, de s'en bien pénétrer et d'y conformer leur conduite.

L'épargne populaire est la dernière ressource sur laquelle un peuple peut compter pour se soustraire à la domination étrangère, redisons-nous dans notre dernière édition. C'est un truisme, une de ces vérités dont l'évidence saute aux yeux des moins avertis. Et pourtant, nous le constatons après bien d'autres, le gaspillage est devenu en quelque sorte la règle unique de toutes nos classes sociales. Chacun dépense avec une hâte fiévreuse les revenus plus ou moins généreux que lui assure son travail quotidien. Le résultat? Au lieu de transmettre une fortune à nos héritiers, nous leur abandonnons bien souvent des dettes.

Or, durant ce temps, autour de nous et au milieu de nous, l'étranger s'organise, nous encerclant, nous refoulant, met la main sur nos ressources naturelles, assure sa prospérité présente et ses progrès futurs. Comme s'il s'agissait d'une chose fort ordinaire, nous laissons faire, semant à tout hasard nos gros sous,—nos gros sous libérateurs pourtant, si nous savions les conserver et les mobiliser! Que les autres groupements ethniques, qui composent avec nous la population canadienne, nous applaudissent et nous dépassent en richesse et en puissance, nous laisse assez indifférents, pourvu que personne ne s'avise de troubler notre quiétude.

Nous sommes chatouilleux, du moins relativement, au chapitre de nos droits; nous les réclamons avec force et nous avons mille fois raison. Mais n'oublions-nous pas trop souvent de dire un mot des devoirs que l'exercice de ces droits nous crée? Et à force d'insister sur les premiers et de passer les seconds sous silence, n'en arriverons-nous pas à fausser la notion des uns et à perdre celle des autres? Le temps semble venu de dire les choses comme elles sont. Nous avons des droits certes, droits incontestables que nous confère notre qualité de découvreurs et de défricheurs du sol que nous habitons. Mais nous avons aussi des devoirs, devoirs impérieux que nous impose notre qualité de citoyen d'un pays jeune, à qui les plus vastes espoirs sont permis. Or, parmi ces devoirs, un des premiers n'est-il pas de contribuer pour notre part à l'organisation matérielle, au progrès économique de notre province et du Canada tout entier? Sommes-nous plus libres de retarder, par insouciance ou imprévoyance, la prospérité collective que nous le sommes de troubler la paix du pays ou de nous désintéresser à ses problèmes politiques?

Aussi bien, quand nous parlons de l'épargne, puissance libératrice, ne nous plaçons-nous pas uniquement au point de vue individuel—nous avons déjà envisagé cet aspect de la question; nous y reviendrons éventuellement—mais à un point de vue plus large: l'intérêt de la communauté canadienne tout entière. Or, envisagée sous cet aspect, l'épargne méthodique et raisonnée déborde du cadre étroit de l'avantage particulier, à l'intérieur duquel nous aimons généralement l'enfermer; elle devient un devoir civique, c'est-à-dire un devoir de l'individu envers la société qui le

PANIER AUX LETTRES

Q.—J'ai une vache qui a mal à la tête, je lui ai coupé les cornes et la tête lui coule beaucoup, elle mange bien, etc?

R.—Nettoyer les plaies à l'eau tiède et au savon. Injecter à l'aide d'une seringue de l'eau tiède contenant un antiseptique à base de goudron comme la créoline ou l'izol, etc. Quand les plaies seront bien nettoyées, y jeter un peu de chaux éteinte bien propre.

Q.—J'ai un jument de 10 ans qui a une démangeaison, elle se mord, se frotte presque sans arrêt, etc?

R.—Laver l'animal avec la solution ci-haut mentionnée et s'il y a des gales appliquer de l'onguent de soufre composée de 1 partie de soufre pour 4 parties de saindoux.

J'ai une jument qui urine très souvent et peu à la fois, elle est toujours altérée. Que dois-je faire?

Les explications ne sont pas suffisantes pour établir un diagnostic sûr. L'urine souille-t-elle les cuisses et forme-t-elle des croûtes? L'animal paraît-il éprouver de la difficulté à uriner? Je vous conseillerais de voir le vétérinaire. En tous cas, modifier l'alimentation, et donner du carbonate de chaux, 2 cuillerées à soupe par jour.

fait vivre et lui donne des droits; devoir d'autant plus rigoureux que cette société a plus besoin, pour subsister et grandir, du concours effectif de chacun de ses membres. C'est notre cas. L'état de sujétion économique dans lequel nous vivons limite notre influence politique et entrave notre affranchissement moral. Il nous faut encore défendre des prérogatives, pourtant acquises de haute lutte, dont nous jouirions vraisemblablement en paix, eussions-nous la force que procure la richesse, à une époque où les reflets de l'or éblouissent, où la volonté du plus riche courbe toutes les autres.

Or, la richesse, c'est la masse populaire qui la crée par son travail de transformation et d'adaptation. La fortune individuelle et la fortune collective résultent de l'accumulation, un à un, des sous et des dollars, non seulement dans la classe opulente de l'industriel et du financier, mais encore dans la bourse beaucoup plus modeste de l'artisan et de l'agriculteur. Chacun dans sa sphère contribue pour sa part à la prospérité commune, à condition toutefois qu'il ne dissipe pas la partie de son revenu qu'il ne peut légitimement consommer. L'effort laborieux du plus grand comme du plus humble demeure stérile si les fruits s'en perdent. Et dans les conditions particulières dans lesquelles nous vivons, c'est pour chacun de nous une obligation de veiller à ce que les fruits de notre travail, après avoir servi nos propres intérêts, profitent à la communauté. Celle-ci a besoin de notre entier concours; elle peut l'exiger en retour des avantages qu'elle nous procure et des droits qu'elle nous confère. C'est un aspect de la question; il vaut la peine qu'on s'y arrête.

Sur quoi placer, et comment

Les valeurs que nous plaçons émanent presque toutes de sociétés industrielles ou de corps publics de la province de Québec.

Dans leurs catégories respectives, elles combinent le maximum de sécurité avec le maximum de rendement.

Elles sont émises en titres de \$100; de \$500; et de \$1,000; pour vous permettre de réduire vos risques au minimum en divisant votre placement.

Mettre de l'argent dans ces valeurs, c'est aider au développement économique du Canada français, qui profitera à chacun de nous.

Versailles-Vidricaires-Boulais, (limitée), Montréal, rue St-Jacques, Immeuble Versailles.

INVENTIONS

Protégées en tous pays. Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc. MARION & MARION fondée en 1892 364, rue Université, Montréal.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900.

Capital autorisé \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve \$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1924) \$40,646,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinent mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts. Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE

Vice-président et Directeur-Général M. TANCREDE BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs L'HONORABLE N. PERODEAU

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

350 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario du Nouveau-Brunswick et de l'Île du-Prince-Édouard.

La Véritable... MELASSE des BARBADES

Le goût exquis de cette melasse supérieure est partout une cause d'admiration. Sa valeur est aussi grande que son goût est exquis. Elle est riche en fer pour nourrir le sang. Elle est riche en vitamines pour conserver la santé. Elle est une délicieuse assurance de santé.



Cette marque de commerce qui est imprimée sur chaque baril est votre garantie et la garantie de votre épicer qui le contenu est bien la melasse la plus renommée du monde entier.



Les Bons Epiciers la Vendent.

JUTRAS

'L'Évaporateur Jutras' sauve du Temps, du Bois et de l'Argent.

Un actif précieux dans toute érablière bien organisée. Construit avec les meilleurs matériaux qui soient, fabriqué selon les meilleurs principes scientifiques pour assurer une évaporation rapide—un produit propre qui sera classé No 1. Demandez notre circulaire descriptive.

MANUFACTURÉS PAR LA COMPAGNIE JUTRAS LIMITÉE VICTORIAVILLE, QUÉ.

LISEZ LE BULLETIN DE LA FERME

ADMINISTRATION Abonnement pas... Canada—Excepté Québec... Cité de Québec étrangers... Pour les Sociétés la Coopérative de Québec... Tarif des annonces Annonces classées par insert par mot addition de 20 mots, minimum... Pour abonner ces écrire au "Bulletin de la Ferme", Limitée, la Montagne, Québec, Case 141, 2-4297.

Volume XIV Page de la Coop

Assemblée

Coopé

AVIS est annuelle des sera tenue à 1926, à 10 1/2

AVIS

Nous prie générale de sujets agricole de la Coopéra mer le présid avant le 25 ja Fédérée, No bien lui indiqu

Nous rap dans leurs rap dix ou douze s'ensuivre, on Vu le ten d'adopter cet sociétaire ne

La C La première

Le 14 janvi vince a tenu sa sous la présidenc et un bon nomb vince y ont pris M. Cyrille communiqué aux puis l'on a procé

Au cours de Fédérée de Qué ferme et M. J. la vente en coop

M. Sabourin département, qu de beaucoup cet gistré une augme avec la deuxième teurs vendront l rative Fédérée d

Le miel des de première qual et des autres prov ontariens qui off les marchés étra ront-ils à une di

La Coopérat débouchés, sur principaux pays miel de la Provin et s'attache à ob M. Sabourin